Chronique Théâtrale

« LES SALTIMBANQUES »

Quelle charmant petit chef-d'œuvre. Vraiment, M. Bourdette ne pouvait mieux choisir pour le Réveillon et le jour de Noël.

L'œuvre de L. Ganne se recommande par des qualités mélodiques on ne peut plus attrayantes. La musique en est légère, facile, se retenant facilement, et ennemie de toute complication qui serait d'ailleurs bien inutile en la circonstance.

Les personnages mis en scène sont en effet des gens simples, ayant comme on dit « le cœur sur la main » et il serait parfaitement illogique de leur faire parler une langue musicale fertile en complications imprévues. Ils disent donc simplement ce qu'ils ont à dire, non sans un peu de vulgarité parfois, laquelle se remarque surtout dans le rôle de « Marion », quand l'interprétation de ce personnage est confiée à une interprète qui en force un peu trop l'effet. Cet écueil fut heureusement évité, hâtons-nous de le dire, par Mlle Mornier, adroite artiste qui se garde bien de verser dans le défaut que nous venons de signaler. Nous lui en savons gré infiniment.

Mlle Clairval avait à lutter dans le rôle de « Suzon » contre le souvenir de l'exquise Mlle M. Dalny, qui l'interpréta l'année dernière, d'idéale façon. Eh bien !... ce fut très, très bien. Tous nos compliments à Mlle Clairval pour le joli personnage qu'elle nous présenta. Mignue, toute rose et blonde, Mlle Clairval dont la voix légère et vibrante est très colorée, est gentiment douée pour toucher au théâtre les cœurs les plus inaccessibles et pour exaucer les sentimentalités les plus attendries. Félicitons cette gentille artiste et, vue le manque de place, constatons en bloc que le reste de l'interprétation des « Saltimbanques » composée de MM Delpret et Carton, beaux chanteurs; Berthal, Lepers, Lormel, Mourier, comiques exercés, et de Mlles Gilles Raimbaut et Boone, ne laissa véritablement rien à désirer.

Grand succès au troisième acte pour un numéro de cirque intercalé dans le programme.

UNE CRÉATION A LILLE

L'« ENFANT PRODIGUE », de L. WORMSER

Une dame du meilleur monde, avec qui je causais dernièrement « théâtre » m'avoua ne pas y aller souvent, parce qu'on y donnait très peu de choses d'une haute tenue artistique.

— « C'est très bien, madame, lui répondit quelqu'un, mais alors, expliquez-moi donc cette anomalie : comment se fait-il que, quand par hasard une de ces choses d'art que vous vous plaignez de ne pas entendre souvent se donne quelque part, vous vous abstenez d'y aller ? C'est chose regrettable. »

Eh oui !... c'est chose regrettable... Une fois de plus il me fut donné de le constater hier et avant-hier à la salle de la Société Industrielle. M. De Villers donnait en cette salle un merveilleux spectacle avec le concours d'artistes renommés. Eh bien, c'est à peine si une demi-salle se dérangea pour aller applaudir « la Servante Maîtresse » de Pergolèse, et l'« Enfant Prodigue », la pantomime musicale de A. Wormser, qui figuraient au programme. Cette dernière œuvre se doublait pourtant de l'attrait d'une création, et je ne me fais nullement faute de déclarer que nous nous trouvons en présence d'un chef-d'œuvre musical qui s'adapte à une forme d'art toute particulière : la pantomime.

Mais qu'est-ce que la pantomime ?

C'est l'art d'exprimer des sentiments et de révéler un état d'âme, par le seul secours du geste. La pantomime ne doit pas viser à singer le langage humain et à trouver pour chaque mot un signe correspondant. Elle doit nous restituer des mouvements de pensée, des luttes de conscience, des sensations secrètes. En quelques mots, elle doit « antérioriser l'être intime ».

C'est dans ce sens qu'est conçue et que fut interprétée par l'admirable Mime G. Wagne et sa troupe, l'« Enfant Prodigue », de A. Wormser.

Au point de vue composition musicale, cette œuvre est tout simplement étonnante de technique qui, adaptée à une forme d'art toute particulière, se prouve d'une originalité propre.

Dès l'ouverture d'une indicible mélancolie, où pleure déjà toute la tristesse infinie et poignante d'une vie brisée par la douleur, nous nous sentons pénétré de vérité et de réalité vivante. Ce n'est pas là du rêve, c'est de la vie ardente, passionnée, vraie.

La place me manque, hélas ! pour vous détailler et vous dire tout le bien que je pense de cette œuvre et de l'interprétation qui nous en fut donnée par M. G. Wagne, artiste puissamment réaliste, sachant exprimer toutes les sensations de la vie et par les admirables artistes formés à son école. Toutes nos félicitations à Mmes A. Mielik, M. Delia, Mad. Ferrand, et à MM. Cadeza et Saint-Ober.

Précédant l'« Enfant Prodigue », le ravissant opéra-comique de Pergolèse : « la Servante Maîtresse », interprété par la jolie et exquise Madeleine Ferrand, de l'Opéra-Comique, et par M. Cadera, obtint le juste succès que lui vaut son très grand mérite.

V. BRIGGHE.

A SAINT-JACQUES
Lille, 38, rue Grande-Chaussée, Lille
Voir nos Etalages

ETAT-CIVIL

du 23 Décembre 1919

Naissances. — Martier Jeanne, rue Colbert 100. — Bourgeois Renée, rue de la Monnaie, 17. — Vansgranche Jacqueline, rue Fombelle, 12 bis. — Snauwaert Noël, rue Duguesclin, 33. — Ducrocq Marie, rue de Barai. — Lava Fernand, rue de Brigode 3. — Bossu Henri, boulevard Victor-Hugo, 4. — Depil Robert, et Gaston, rue des Rogations, 125. — Descamps André, rue de Marquillies, 138. — Monleny Héléna, rue Manuel, 48. — Cagnon Pierrette, rue Jules-Breton. — Kneuvels Renée, rue d'Ennetières, 96. — Caïné Jeanne, rue du Faubourg de Roubaix, 130. — De Greef Simonne, rue Magenta, 5. — Roels Edmonde, rue d'Ennetières, 2 bis. — Sergent Louis, Quai de la Basse-Deûle. — Losf Léonie, rue Colbrant, 6 ter. — Delempierre Irène, rue Juliers, 110. — Maney Marcel, rue de Juliers, 95. — Vandenbossche Renée, rue Stephenson, 37. — Laviéville Simonne, rue de Fives, 74. — Tytgat Raymonde, rue des Processions, 94. — Dubois Dominique, Square Rameau, 5. — Marchand Denise, rue Wicar, 17 bis. — Rouzé Francis, rue d'Alembert, 9.

Décès. — De Maerschalck Charles, 6 ans ½, rue du Grand Balcon, 36. — Dhellin Julia, 64 ans, veuve de Romain Yys, Quai de la Basse-Deûle, 104. — Castille Carolus, 83 ans ½, veuf de Héloïse Audiffréd, Quai de la Basse-Deûle, 104. — Lequin Adolphe, 3 mois, rue Magenta, 12. — Derwel Emile, 59 ans, ép. de Gabrielle Simon, rue du Vieux-Faubourg, 12. — Dumortier Omer, 73 ans ¼, veuf de Julie Leuridan, rue du Faubourg de Roubaix, 102. — Saudemont Ferdinand, 19 ans, cél. rue Saint-Sauveur, 99. — Demay Madeleine, 7 ans, rue d'Iéna 8. — Crombet Marie, 61 ans, veuve de J.-Bte Van Meurbruggen, rue de Pont-Noyelles, 13. — Barrez Léon, 65 ans, veuf de Aimée Montel, rue du Bois Saint-Sauveur, 18. — Mahieux Hortense, 63 ans, ép. de Alfred Hopital, boulevard Montebello, 156. — Rutten Emile, 57 ans, cél., boulevard Montebello,

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part du décès de Monsieur

Jean-Marie-Ghislain COINTRELLE,

Elève de Philosophie au Collège Saint-Joseph,

décédé après cinq jours de maladie à l'âge de 19 ans, administré des Sacrements de l'Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses FUNERAILLES qui auront lieu à Lille le **Vendredi 26 courant**, à 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Inhumation au cimetière du Sud.

Assemblée à la maison mortuaire, 46, rue Jacquemars-Giélée, à 10 heures 3/4.

De la part de Monsieur Henri Cointrelle, avocat, ancien Bâtonnier, ancien Adjoint au Maire de Lille, et de Madame Cointrelle-Cherquefosse. 2330.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

VOLEURS DE CHARBON. — Le sieur Joseph Devitte, 32 ans, forgeron, demeurant à La Madeleine, rue du Quai, 93, a été mis à la disposition du service de la Sûreté lilloise par la police militaire anglaise.

Il avait été trouvé sur la voie ferrée, en gare de Saint-André, au moment où il transportait sur une voiture à bras six sacs de charbon dérobés dans une baraque voisine.

Deux gamins, Raoul et Gustave D..., 16 ans et 12 ans et demi, domiciliés également à La Madeleine et qui aidaient Devitte dans ses opérations, avaient été appréhendés par l'agent Paris l'un des plus fins limiers de la police lilloise...

M. Perny, commissaire chef de la Sûreté, les a fait remettre en liberté comme ayant agi sans discernement.

LA MADELEINE

DU VIN A BON COMPTE. — Les nommés François Bonne, 25 ans, journalier à Marcq-en-Barœul, et Armand Miny 21 ans, chauffeur d'auto à La Madeleine, passeront prochainement devant le Tribunal correctionnel.

Ce sont ces individus qui, le 3 décembre dernier, volèrent une pièce de vin blanc, au préjudice de Mme veuve Vante.

LAMBERSART

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Delescaux, maire.

Il fut procédé à la nomination des différentes Commissions municipales, qui sont composées de la façon suivante :

Commission des Finances : MM. Mabille de Poncheville, Bigo, Leroy, Béague, Thiriez, Boidin, Hocquette, Herrent, Dasvin, Mailliet, Tillie, Lecouty.

Commission des Travaux : MM. Boidin, Triquet, Ponchaux, Lefebvre, Huguet, Bouchery, Béague, Dasvin.

Commission des Chemins : MM. Triquet, Ponchaux, Hocquette, Labbe-Dewailly, Berdeaux, Colas.

Commission des Cimetières : MM. Ponchaux, Hocquette, Labbe-Dewailly, Tillie, Lecouty, Colas.

Commission de salubrité : MM Triquet, Boidin, Ponchaux, Béague, Lefebvre, Berdeaux.

Commission scolaire : MM. Hocquette, Poullier, Boidin, Hariée, Labbe-Dewailly, Dasvin, Mailliet, Lecouty.

Fêtes et Sports : MM. Poullier Bigo, Triquet, Ponchaux, Herrent, Leroy-Béaugue, Bouchery, Huguet, Béague, Dasvin, Labbe-Dewailly, Berdeaux, Colas, Lecouty.

Jardins et Habitations ouvrières : MM Mabille de Poncheville, Boidin, Bigo, Ponchaux, Thiriez, Harlée, Lefebvre, Dasvin, Triquet, Bouchery.

Bureau de Bienfaisance : MM. Harlée, Martin, docteur.

Délégué pour listes électeurs, Chambre départementale Agriculture : M. Boidin.

Caisse départementale contre l'Incendie : MM. Mabille de Poncheville, Boidin, Ponchaux, Lefebvre.

Commissaires-Répartiteurs : MM. Boidin, Triquet.

Révision de la liste électorale : MM. Poullier, Ponchaux, Hocquette.

Puis on discuta sur différentes questions :

Eclairage. — Une délégation a été invitée à faire une démarche près de la Compagnie du Gaz de Wazemmes, afin d'obtenir un éclairage restreint dans la commune, tout au moins aux carrefours des routes. Dans le cas où satisfaction ne serait pas donnée, une démarche identique serait faite près de la Compagnie des Tramways électriques, demandant que des lampes soient posées aux pylones.

Tramways. — Une demande sera faite à la Compagnie des Tramways pour la modification de l'horaire du service de la ligne X toutes les 20 minutes, et le prolongement de ladite ligne jusqu'à l'avenue de l'Amiral Courbet, ainsi que le prolongement de la ligne A jusqu'à la gare de Lomme, avec transbordement des voyageurs au pont de Canteleu.

Charbon. — Une amélioration sur les quantités de charbon allouées sera également faite près de la Chambre de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée.**

NI BEURRE, NI MARGARINE. — Procès-verbal a été dressé à Mme Richard, née Liétard Adolphine, épicière, rue François-Verly, 76, qui vendait un produit ne portant pas d'étiquette et qui n'était ni du beurre, ni de la margarine, mais qui toutefois était vendu à 14 francs le kilo.

LES DEUX FRANGINS. — Après avoir passé la nuit au violon, procès-verbal pour ivresse et tapage a été dressé aux frères Dhaenens Jacob, 26 ans, et Marcel, 22 ans, demeurant rue Ampère.

MONS-EN-BARŒUL

UN QUATUOR D'ENERGUMÈNES

Dans la soirée de dimanche dernier, quatre individus légèrement pris de boisson firent irruption dans l'estaminet tenu par M. Defeuvère Albert, 44 ans, à Mons-en-Barœul, et commencèrent à provoquer les consommateurs. Ceux-ci se gardèrent bien, naturellement, de relever leurs injures.

Dépités, les quatre énergumènes sortirent d'un commun accord et, s'emparant de pavés, ils les lancèrent dans la vitrine du débit, brisant un lustre à gaz.

Leur méfait accompli, ils prirent la fuite. Un des individus, un nommé Corselis, de Croix, repris de justice, est connu de la police. Son arrestation et celle de ses acolytes n'est qu'une question de temps.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la briqueterie Choquel, rue du Tissage, un jeune briquetier, Henri Laperre, 19 ans, de Rembeck (Belgique), déchargeait des bennes de charbon. L'une d'elles se renversant, vint l'atteindre à la main droite et lui fracturant les doigts. Il devra cesser de travailler pendant un mois au moins, sauf complications.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Marie Lagache, hameau du Chesles. — Raymonde Voet, 72, rue Meuniers. — Madeleine Poissonnier, 551 rue de Tourcoing. — Renée Marescaux, 13, rue Saint-Crépin. — Yvonne Selanghe, 79, rue du Quesnes.

Décès. — Palmyre Potteau, 78 ans ½. — Julia Callewaert, 23 ans. — Henri Marissal, 64 ans. — Julien Hennès, 1 mois. — Raymonde Voet, 3 jours. — Pauline Detille, 87 ans.

FACHES-THUMESNIL

SECTION DE L'AVENIR DU PROLETARIAT. — Assemblée extraordinaire au siège, estaminet Alphonse Paquier, angle des rues Pasteur et Ferrer, le dimanche 28 décembre, à quatre heures trente du soir.

Ordre du jour : 1. Discussion sur l'acquit des versements suspendus pendant les années de guerre — 2. Rétroactivité des retraites non liquidées par suite de la guerre — 3. Tirages des remboursements anticipés — 4. Majoration des frais de gestion.

Présence indispensable.

RONCHIN

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le dimanche 21 courant, à dix heures du matin, à la Mairie sous la présidence de M. Delezenne Auguste, maire.

RAVITAILLEMENT EN CHARBON. — M. Leman rend compte de ses différentes démarches auprès de M. Tiry, de la Préfecture et de la Chambre de Commerce. Sur la proposition de M. le Maire, une nouvelle carte de charbon pour l'année 1920 sera instituée et les habitants seront invités à se faire inscrire à nouveau.

MM. Meurel, Froment, Moreau et Lehair, sont nommés enquêteurs pour le supplément de charbon à délivrer aux malades. Il est décidé que trois tickets de 50 kilos de charbon seront donnés aux femmes en couches. Les malades nécessiteux qui ne pourraient acheter le supplément de charbon qui leur aura été accordé, pourront obtenir de charbon gratuitement sur leur demande et après enquête.

Les habitants qui désireraient obtenir du coke mis à la disposition de la commune par la Compagnie du gaz de Wazemmes pourront retirer un bon à la Mairie.

Les marchands de charbon seront tenus à avoir sur leur voiture une bascule et les poids nécessaires pour la vérification de la marchandise livrée sous peine d'interdiction de vente dans la commune.

RAVITAILLEMENT EN DENREES. — M. Bart rend compte de la démarche auprès de M. Dubrulle qui lui a assuré que le ravitaillement pouvait être fait par les soins de la Municipalité.

M. le Maire rend compte qu'il a assisté à la dernière réunion du Comité et que, d'accord avec son président, il propose de faire appel au concours d'un Inspecteur des Finances de l'Etat, auquel seront adjoints deux délégués du Comité et deux du Conseil. Cette proposition est adoptée.

La démission du régisseur du Ravitaillement est acceptée sous réserves et son remplacement est envisagé. Il sera demandé au Comité de continuer à prêter son concours jusqu'à l'épuration des comptes.

ECLAIRAGE. — Une démarche sera faite auprès de la Compagnie du Gaz de Wazemmes, pour le rétablissement de l'éclairage public.

CREDITS. — Un crédit est voté pour l'amortissement d'un emprunt et pour l'entretien des Bâtiments communaux.

La vente des arbres de l'ancien cimetière est renvoyée à l'étude de la Commission des travaux.

La révision des traitements des fonctionnaires et employés municipaux, avec effet rétroactif, est renvoyée à la prochaine séance.

Le Conseil se réunit ensuite à huis-clos pour l'examen des différentes demandes de secours.

A l'issue de la séance la fanfare municipale fut reçue officiellement. Un banquet et une palme fut offerte au nouveau maire.

CARTES DE CHARBON. — Les habitants sont invités à se faire inscrire en vue de l'établissement de la carte de charbon pour l'année 1920, le samedi 27 décembre, de 14 heures à 17 heures, à la mairie, pour le Grand-Ronchin, et le même jour, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, à l'école de filles, rue Lamblin, pour le Petit-Ronchin. Se munir du livret de famille, de la carte d'alimentation et de toute autre pièce d'identité.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Les sociétaires du Comité de Ronchin sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le dimanche 28 décembre 1919, à 16 heures, estaminet Flinoy, 10, place de la République.

Ordre du jour : Compte-rendu de la situation du Comité — Rapports du directeur président général, et du Conseil supérieur de surveillance — Modifications et dérogations aux statuts.

CHEVAUX ET VOITURES. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets, mules et voitures attelées, doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 31 décembre. Un récépissé de déclaration leur sera délivré.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Bourse du Travail de Lille

L'assemblée générale des délégués des syndicats adhérents aura lieu au siège, 186 bis, rue de Paris, le lundi 5 janvier, à 18 heures, pour discuter l'ordre du jour suivant : 1. lecture du procès-verbal; 2. correspondances; 3. situation financière; 4. nomination de deux membres à la commission exécutive et un membre à la commission de contrôle; 5. permanence de la Bourse; 6. subside pour conflit en cours.

Les syndicats peuvent dès ce moment envoyer des candidatures, en ayant soin d'indiquer si c'est pour la commission mixte ou pour le contrôle.

Elles doivent être envoyées au camarade Bondues, secrétaire de la Bourse du Travail, jusqu'à l'assemblée.

Le secrétaire, D. BONDUES.

SECRETARIAT OUVRIER D'HYGIENE

Réunion de la Commission

La Commission du S. O. H. se réunira vendredi 26 décembre 1919, au siège de la permanence, 1 bis, place Vanhoenacker, à 19 heures.

La réunion est ouverte à tous les camarades que ces questions peuvent intéresser.

Le Secrétaire : H. LOBERT.

Dans le Textile

COMMISSION EXECUTIVE

Lundi 29 décembre 1919, à 15 heures précises, réunion de la Commission Exécutive de la Fédération, au siège habituel.

Vu l'importance de l'ordre du jour la présence de tous les membres est indispensable.

Pour le Bureau fédéral :

V. VANDEPUTTE.

AUX EMPLOYÉS DE MAIRIE DU NORD

Ayant l'habitude de dire tout haut ce que les autres pensent tout bas, je dois dire que l'issue de la lutte électorale a provoqué dans plusieurs mairies une certaine émotion.

Les uns, qui suivaient le Syndicat à pas comptés se montrent aujourd'hui les plus ardents, d'autres, qui se maintenaient en équilibre sur une lame de rasoir ont immédiatement basculé en avant ; les timides, ceux qui portent encore la tare de longues années de servitude, et que nous avons le droit de tenir comme suspects, se demandent si une ère nouvelle de répression ne va pas s'ouvrir, et s'il n'y aura pas de coupes sombres.

Partisan de la stabilité, que j'ai toujours défendu dans les Congrès, je ne puis croire à cela ; néanmoins, ennemi du favoritisme, il serait bon que ceux qui sont montés sur les épaules de leurs collègues sous les anciennes Administrations, et par la protection d'un « manitou » quelconque, attaché à un cabinet où la justice était bannie, marquent le pas ; il serait bon, dis-je, que les Administrations nouvelles aient pour principe d'empêcher ce favoritisme éhonté, retirent la direction à ceux qui en ont fait usage au profit d'une coterie et remettent à leur place les employés lésés par l'ancienne Administration.

Les Syndicats restés au-dessus de la mêlée ont conservé leur liberté d'action, et leur puissance est intacte ; ils ont prouvé qu'ils sont une force attractive qui s'affirme et dont le développement ne s'arrêtera plus, car nous savons que c'est par l'action syndicaliste et l'organisation économique que se fera l'évolution.

La Fédération des Fonctionnaires a donné son adhésion au Conseil Economique du Travail de la C. G. T. Elle protestera contre les abus de pouvoir et les illégalités gouvernementales.

Camarades de bonne foi, qui avez cru à un arrêt de l'action syndicaliste, rassurez-vous, venez avec nous, car l'Union fait la Force, et ainsi nous pourrons regarder de face les fluctuations politiques qui ne peuvent nous atteindre.

Groupez-vous, et au travail ! L'heure de l'échéance n'est que différée, si nous avons de la volonté et de l'énergie.

J. NYS, délégué du Nord,
Employé à la Mairie de Lille.

REMERCIEMENTS

La famille Depannemaecker, très touchée des nombreuses sympathies qu'elle a reçues à l'occasion de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne d'Alphonse Depannemaecker, remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de leur regretté disparu, ou qui ont envoyé l'expression de leur condoléance.

:: Convocations ::

SYNDICAT DU BATIMENT

Section des tailleurs de pierres blanches

Vendredi 26 décembre à 17 heures, réunion de la section, 62, rue de Douai, estaminet du Mouton Bleu. Nomination d'un trésorier et compte-rendu des réunions du 24 et 25 décembre. Présence indispensable.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE LILLE ET ENVIRONS

Camarade,

Vous êtes prié d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 28 décembre à 10 h. du matin à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Ordre du jour : 1. Révision des statuts ; 2. Augmentation de la cotisation propositions ; 3. Ordre du jour en faveur de Révolution Russe ; 4. Questions diverses.

Etant donné l'importance de cette réunion la présence de tous les adhérents est indispensable.

Pour la Commission.
Le secrétaire, A. BAUCHE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET SES ENVIRONS. — Assemblée générale dimanche, 28 décembre 1919, à 3 h. 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, avec le concours du camarade Verhaeghe.

Le secrétaire : **Th. Devernay.**

Section des ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, raboteurs, mortaiseurs, etc... — Samedi 27 décembre 1919, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186, assemblée générale de la section.

Section des modeleurs. — Dimanche 28 décembre, à 9 heures 30 du matin, salle du Trivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale. Ordre du jour très important.

Le secrétaire, Ch. DEVERNAY.

SYNDICAT DES MUNICIPAUX (Section des Ouvriers). — Réunion de la commission samedi, 27 décembre, à 5 heures du soir, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence indispensable.

Le secrétaire : **Marcel Dujardin.**

SYNDICAT DES TAILLEURS, COUTURIERES ET SIMILAIRES DE LILLE ET ENVIRONS. — Lundi 29 décembre, réunion de la Commission, à la « Ville de Bruxelles », à sept heures du soir.

L'ordre du jour étant très chargé, prière d'être exact. Présence indispensable.

Le Secrétaire : MARCHAND.

A ALLENNES-LES-MARAIS

GRANDE REUNION SYNDICALE

Dimanche prochain, 28 décembre, aura lieu la réunion de la section syndicale, d'Allennes, à 4 heures précises au siège du syndicat, chez Bernard Jean-Baptiste.

Nous faisons appel aux quelques retardataires pour qu'ils viennent se faire inscrire et grossir nos rangs.

Ordre du jour : Paiement des cotisations ; compte rendu du trimestre ; élections ; situation générale.

Présence indispensable.

Le Secrétaire : LANCRY Georges.

PARTI SOCIALISTE

La Commission Administrative de la Section Lilloise se réunira samedi, 27 courant, à 6 heures et demie du soir, à « L'Union de Lille ».

Ordre du jour. — Congrès Fédéral.

COMITE LES AMIS DE GHESQUIERE

Samedi 27 décembre, à 3 heures du soir, assemblée du Comité.

Sont convoqués les camarades G. Delory, R. Salengro, F. Lévy, Wellhoff, Ragheboom, Bondues, St-Venant, Samson, Corsin.

Le président, Marcel DUJARDIN.

COMITE DE MOULINS-LILLE

Tous les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 27 décembre, à 7 heures du soir, rue d'Arras, 147, (Union de Lille).

Causerie par le camarade Lutigneaux, distribution de brochures, questions diverses.

Pour le comité, le secrétaire, A. G.

SECTION DE LAMBERSART

Assemblée générale dimanche 28 novembre, à 5 h. 30 du soir, au siège Petite Botte de Paille, Grande Route, Canteleu.

Ordre du jour : Congrès fédéral de janvier ; l'augmentation du prix de la carte figuré à l'ordre du jour du congrès ; la commission se réunira à 4 heures précises ; les nouvelles adhésions seront reçues à l'ouverture de l'assemblée générale ; l'ordre du jour étant très chargé, prière à tous les membres d'être présents à l'heure indiquée.

SECTION MADELEINOISE. — Assemblée générale le samedi 27 courant, à 8 heures du soir, au siège, 36, rue de Lille.

Le secrétaire : **C. Desquiens.**

SECTION DE WATTIGNIES. — Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 28 décembre, à 5 heures du soir, chez Delefosse Louis, à la Place.

Ordre du jour. — Cartes Fédérales ; Congrès du 4 janvier.

A MONS-EN-BARŒUL

Réunion des membres de la section de Mons-en-Barœul, le samedi 27 décembre, à 7 heures du soir. Lecture des procès-verbaux à 7 h. 30.

Ordre du jour : Remise des feuilles de souscriptions ; situation financière ; rapport de la C. C. et de la C. A. ; nomination d'un second siège et des C.C. et C.A. ; décision à prendre pour l'augmentation de la carte d'adhérent ; nomination du bureau et des délégués en vue du Congrès du 4 janvier 1920 ; questions diverses. — Présence très indispensable.

Le secrétaire provisoire : DE MUYNCK.

A HAUBOURDIN

La Section du Parti Socialiste se réunira samedi 27 courant, à 7 heures, en assemblée générale, au siège, chez Dallennes. La présence de tous les membres est indispensable.

Ordre du jour : Compte rendu financier. — Rapport moral sur les élections. — Projets d'organisation future.

Le Secrétaire : K. THERY.

A TEMPLEUVE

Les membres de la section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 28 décembre, à 6 heures du soir, salle Dubus-Delzenne.

Ordre du jour : Réunion mensuelle. — Compte rendu des élections.

Présence indispensable.

Les personnes qui voudraient adhérer à la Section peuvent s'y présenter pour se faire inscrire.

Le Secrétaire : L. DEPERNE.

A ANCOISNE, (HAMEAU D'HOUPLIN)

REUNION DE LA SECTION

Aux camarades du Parti Socialiste, samedi 27, à 7 heures du soir réunion mensuelle au siège, chez Lepeiz Henri.

Présence indispensable.

Ordre du jour : Renouvellement de la Commission. — Renouvellement des cartes. — Inscriptions des nouveaux adhérents. — Causerie de la Fédération.

Le Délégué : DUMOULIN Joseph.

A OSTRICOURT

REUNION GENERALE DE LA SECTION

Tous les membres de la section sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 28 décembre, à 5 heures du soir, au siège du parti, chez Defretin Eugène.

Ordre du jour : 1. paiement des cotisations ; 2. inscription pour de nouvelles cartes du parti socialiste pour 1920 ; 3. désignation des délégués au prochain Congrès fédéral.

La réunion sera présidée par le citoyen Servaux, maire de la commune.

Les camarades ayant en leur possession des listes de souscription, sont invités à les remettre au secrétaire.

DEFRETIN Eugène.

A ROUBAIX

BOURSE DU TRAVAIL

AVIS TRES IMPORTANT AUX CHOMEURS

Tous les camarades chômeurs sollicités par le Bureau de placement de Roubaix, pour aller travailler à n'importe quel endroit des régions dévastées, sont invitées, avant de partir, à se présenter à la Bourse du Travail de Roubaix, 78, boulevard de Belfort, où des renseignements importants leur seront donnés.

La Bourse du Travail proteste contre les procédés du Bureau de Placement, qui envoie des ouvriers dans des lieux éloignés des régions dévastées, où, une fois arrivés, ils sont laissés sans nourriture, sans logement, sans argent, et obligés de faire de nombreux kilomètres à pied pour regagner leur domicile, au risque d'être arrêtés pour vagabondage.

A TOURCOING

Dans le Textile

REUNION GENERALE

Vendredi 26 décembre, à neuf heures et demie aura lieu une réunion générale de tous les ouvriers du Textile, à la Bourse du Travail, 105, rue de la Cité.

Ordre du jour : Le lock-out de Tourcoing.

La boîte aux lettres de nos lecteurs

LA PASSERELLE DU GRAND-BALCON

On nous écrit :

La défunte municipalité se désintéressait un peu du quartier de Fives. Elle préférait s'occuper des quartiers aristocratiques habités par ses amis.

Nous comptons bien que la nouvelle municipalité fera rétablir bientôt la passerelle du Grand-Balcon, que les Boches ont fait sauter. De cette façon, nos enfants, qui vont à l'école et nos ménagères qui vont faire leurs courses, ne seront plus obligés de patauger dans la boue.

Le rétablissement de la passerelle rendrait un grand service à tout le quartier.

Un groupe d'habitants.

LOOS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le samedi 27 décembre, à 7 heures du soir.

Ordre du jour : nomination des commissions municipales ; demande mensuelle d'avance à l'Etat pour les dépenses de janvier ; communication de la circulaire préfectorale relative à l'assistance médicale gratuite et à l'assistance des femmes en couches ; pension des élèves sourds et muets et aveugles de Ronchin ; désignation des délégués pour la révision des listes électorales pour 1920 et pour l'établissement de la liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture.

ANALYSE DES EAUX. — Les habitants qui désirent faire analyser les eaux de leurs puits ou forages sont informés qu'ils peuvent donner leurs adresses à la Mairie.

Les prélèvements d'eau seront effectués par les soins du laboratoire mobile à l'Institut de Lille.

ETAT CIVIL DU 1er AU 15 DECEMBRE. — Marguerite Suzanne Dumont, rue de l'Epinette, 60. — Marguerite Marie Lesvas, rue Thiriez, 109. — Fernand Camille Maurice Baudelot, rue Gambetta, 27. — Paul Adolphe Grave, rue J.-J. Rousseau, 11. — Pierre Roger Breyne, rue Gambetta, 15. — Albert Désiré Crépin, rue de Béthune, c. Dambrine. — Georgette Alphonsine Bleys, rue Faidherbe, c. Dorchies, 10. — Edmond Pitelyon, rue de Béthune, c. Duquesnoy, 6. — Denise Marie Daeninck, rue de l'Egalité, c. Billaut, 4.

Mariages. — Louis Coustenoble, cordonnier et Céline Dugardin, couturière. — Charles Leroy, courtier de commerce et Maria Bonduelle, s. p. — Léon Dumortier, cordonnier et Adolphine Cromette, ménagère. — Joseph Hautecœur, ajusteur et Marie Carré, typographe. — Emile Renard, tourneur et Germaine Lefebvre, typographe. — Gaston Hénon cultivateur et Philomène Nagtegaele, assembleuse. — Gaston Hauguet, charron et Blanche Bonamis, ménagère. — Julien Billiet, chauffeur et Augusta Ameel, ménagère. — Camille Schepens, menuisier et Julienne Bauchart, repasseuse.

Décès. — Héléna Roger, 70 ans ½, rue Condorcet, 10. — Flore Joseph Crépin, 77 ans ½, rue des Fleurs, 5. — Arthur Vincent Olivier, 65 ans, rue de Béthune, 219. — Palmyre Druelle, 78 ans, rue Danel, 1 ibs.

HAUBOURDIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 26 décembre, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour : formation des commissions communales ; désignation des délégués pour les commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance et pour la révision des listes électorales pour 1920 ; création de classes ; pension des sourds et muets, contribution de la ville ; situation mensuelle ; questions diverses.

HELLEMMES

HOMMAGE A LA MUNICIPALITE SOCIALISTE

C'est dimanche, à 11 heures du matin, qu'a eu lieu, à la mairie, la réception par la municipalité, des sociétés civiles et des délégués des services publics.

Le citoyen Hentgès maire, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, reçut toutes les délégations dans la grande salle des fêtes. Après avoir remercié l'assistance de la confiance dont il était l'objet, Hentgès exposa la situation financière de la commune.

L'administration socialiste fera tous ses efforts pour accomplir la lourde tache qui lui est confiée.

Hentgès termina son discours au cri de « Vive Hellemmes républicain et socialiste ! »

Une salve d'applaudissements souligna cette péroraison, pendant que la musique municipale entamait la « Marseillaise ».

Des fleurs, des objets d'art et cadeaux divers furent offerts au maire par les services municipaux, la police, ayant à sa tête M. Coissard, commissaire de police, les sociétés d'Anciens Militaires, les pompiers, le Cercle Symphonique, le corps enseignant et les délégations socialistes et de libre-pensée.

De toutes parts, de vives marques de sympathie furent adressées au citoyen Hentgès qui avait été l'objet, au cours de la campagne électorale, des plus infâmes calomnies.

Les vins d'honneur furent ensuite offerts par la municipalité et cette cérémonie se termina par une fantaisie musicale qu'exécuta la musique municipale.

DOMMAGES DE GUERRE. — Le Maire d'Hellemmes apprend qu'un grand nombre de personnes ayant établi des demandes d'avances, soit pour mobilier, pour vélo, pour réparation à un immeuble, etc., ou ayant établi au début de l'année courante une feuille de déclaration provisoire se croient dispensées de constituer un dossier complet pour leurs dommages de guerre.

C'est là une erreur : toute personne ayant eu des dommages de guerre, ayant sollicité ou non une demande d'avance et quelle que soit la somme reçue, doit constituer un dossier, le faire signer à la mairie et le porter ensuite au siège de la Commission cantonale, rue Cabanis, à l'Ecole Bara.

On peut obtenir des feuilles pour les différentes catégories au Bureau de la Reconstitution, 41, rue Faidherbe.

MEDAILLE MILITAIRE. — L'ouvrier tourneur Wartelle de l'Atelier de Machines du Chemin de fer du Nord à Hellemmes, qui habitait Templeuve, et qui fut fusillé par les Allemands à Tournai le 5 septembre 1917, vient d'être décoré de la médaille militaire avec la citation suivante :

« Wartelle Georges, numéro de l'affectation spéciale 585, ouvrier (réserve) demeuré en région envahie, a toujours fait preuve d'un grand courage au milieu des troupes allemandes. Poursuivi et condamné à mort pour avoir envoyé aux armées alliées par pigeon-voyageur des renseignements sur les organisations ennemies, ne s'est jamais départi de son sang-froid, conservant jusqu'à la fin l'attitude la plus digne et affirmant devant les tribunaux de guerre qu'il n'avait fait que son devoir ».

Fusillé par les Allemands, le 5 septembre 1917. A été cité.

AVIS AUX BENEFICIAIRES DE L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite devront se présenter munis de leur carte médicale de l'année 1919 au secrétariat du bureau d'assistance, Hôpital civil, rue Sadi-Carnot, bureau ouvert de 9 heures à midi, du 24 au 27 décembre 1919, pour y désigner leur médecin pour l'année 1920.

Passé ce délai, les bénéficiaires qui ne se seront pas présentés aux dates ci-dessus indiquées, conserveront pour l'année 1920 leur médecin de l'année 1919.

SERVICE DES REFUGIES. — Les bénéficiaires de l'allocation des réfugiés et de chômage sont avisés que la dite allocation leur sera payée pour la période du 27 octobre au 23 novembre 1919 (28 jours), à l'Hôpital civil, rue Sadi-Carnot, aux dates et heures ci-après :

Rapatriés. — Du numéro 1 à 500, le lundi 22 décembre 1919, de 10 heures à 11 heures et demie ; du 501 à 1000, le même jour, de 3 à 5 heures du soir ; du 1001 à 1368, le mardi 23 décembre 1919, de 10 heures à 11 heures et demie.

Réfugiés repliés. — Du numéro 1 à 392, le mardi 23 décembre 1919, de 2 heures et demie à 3 heures et demie.

Chômeurs. — Du numéro 1 à 110, le mardi 23 décembre, de 3 heures et demie à 4 heures.

L'arrérage des 10 et 11e périodes sera payé le même jour, à 4 heures et demie du soir.

Il est recommandé aux bénéficiaires de venir le jour indiqué, les états émargés devant être retournés à la Préfecture aussitôt le paiement.

HOUPLIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le dimanche 28 décembre, à onze heures et demie du matin.

Les membres du Parti Socialiste tiendront cet avis comme convocation.

Le Secrétaire :
DUHAYON Auguste, Conseiller municipal.

AVELIN

LES VOLS D'ARBRES. — Il nous revient qu'une enquête est ouverte à l'effet de découvrir les auteurs des vols d'arbres coupés par les boches et abandonnés par ces derniers sur le territoire de cette commune.

Ces ordres sévères ont été donnés pour empêcher la disparition complète du stock d'arbres abandonnés par les barbares.

DES GNONS ! — Procès-verbal pour coups et blessures a été dressé à la charge du sieur Eugène Longuépée, qui frappa brutalement M. Désiré Duriez.

LA NEUVILLE

AUDACIEUX MALFAITEURS

Des individus restés inconnus ont pénétré nuitamment chez M. Bigotte, entrepreneur de battage. Ils s'introduisirent dans la porcherie et après avoir tué un cochon sur place, l'emportèrent.

M. Bigotte n'a absolument rien entendu.

La gendarmerie recherche ces audacieux voleurs.

LES PILULES PINK
ça fait du bien.

Il ne faut pas dire : « Je suis malade, j'ai tout essayé, je ne guérirai jamais », parce que, justement, au même instant il y a quelqu'un qui se présente et qui vous dit : « Je croyais que je ne guérirais pas et les Pilules Pink m'ont guéri ». Or, vous êtes fabriqué comme tout le monde, n'est-ce pas ?

Aujourd'hui, c'est Mme Marie-Louise Rotheaux, couturière à Angers, 129, rue de la Madeleine, qui nous écrit qu'elle voit la vie en rose : « Au commencement d'avril, j'ai eu... »

Mme ROTHEAUX. (Cl. Lauballer)

cure des Pilules Pink. Je ne les prends plus. Je suis revenue à mon état normal. J'avais maigri, j'ai repris mon poids, j'ai retrouvé mon entrain, mes forces, mon courage et mon appétit. J'étais irrégulière, la régularité est revenue. Les gens qui me connaissent disent que c'est une résurrection ».

Voilà, ce n'est pas bien difficile à obtenir, deux ou trois Pilules Pink par jour, vous retournez à votre travail ou à vos plaisirs.

Les Pilules Pink sont souveraines pour donner du sang et tonifier les nerfs. Elles guérissent l'anémie, le dépérissement, la chlorose des jeunes filles et les troubles de croissance. Plus de migraines, plus de palpitations, plus de maux d'estomac. Elles guérissent aussi les troubles nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

Théâtres, Cinémas & Concerts

THEATRE MUNICIPAL DE LILLE
(Direction Bourdette)

Aujourd'hui vendredi et demain samedi : LE ROI DES PALACES, comédie, par la Tournée Baret.

— Dimanche, en matinée et soirée : MIGNON, avec Mlle G. Coste. — La location est ouverte.

— Lundi, ROGER-LA-HONTE, l'un des plus émouvants drames du répertoire.

TOURNEE BARET

« Kiki »

C'est le gros succès de Paris et de Bruxelles. Les tournées Ch. Baret nous en annoncent la représentation comme prochaine.

Le rôle de Kiki serait joué par Germaine Baron.

THÉATRE DE L'UNION

SAMEDI 27 DECEMBRE, à 7 heures 30

Spectacle monstre. — **SARAH FELTON**, comédie dramatique en 3 actes. — **MAMAN**, grand drame sentimental en 5 parties. — **La BALLE NOIRE**, drame en 3 actes. — **Serpentin au Harem**, scène comique en 2 parties. — **Les deux Copains**, film gai. — PARTIE CONCERT : **Madame Duvernet**, la parfaite diseuse fantaisiste à voix, de l'Eldorado. — **Lavelly**, l'excellent baryton. — **Darnol**, le gai comique bouffe. — **Grand Orchestre Symphonique.** — Bureau de location : Samedi, de 9 h. 30 à 11 h. et de 2 h. à 4 h. — DIMANCHE : **Matinée à 3 h., Soirée à 8 h.**

Prenez vos billets à l'avance. — Location gratuite.

PRINTANIA

5, RUE D'AMIENS, 5

Du vendredi 26 au jeudi 1er Janvier

:: :: LES PAPILLONS, documentaire :: ::

Les Yeux de l'Ame drame en 4 parties avec Mitchell LEWIS

:: CHANSONS FILMÉES ::

Les Affranchies comédie sentimentale en 5 actes

Tous les jours, 2 Séances : 3 heures et 8 heures

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

HIPPODROME LILLOIS

Canadian Exhibition
::: Circus :::

TOUS LES SOIRS, à 8 h. 1/2

GRANDE REPRÉSENTATION

Jeudis, Dimanches et Fêtes
MATINÉES à TROIS HEURES

Programme sensationnel et inédit